APJB/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-041 DU 06 FEVRIER 2015

portant ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 27 septembre 2014, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (PA-AMAB) pour la mise en place d'une assurance récolte des cultures coton et riz.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2015-06 du 29 janvier 2015 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 27 septembre 2014, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (PA-AMAB) pour la mise en place d'une assurance récolte des cultures coton et riz ;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er : Est ratifié l'accord de prêt d'un montant de un milliard quatre vingt neuf millions (1 089 000 000) de francs CFA, signé à Cotonou le 27 septembre 2014, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à l'Assurance Mutuelle Agricole du Benin (PA-AMAB) pour la mise en place d'une assurance récolte des cultures coton et riz et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 février 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,

Azizou EL HADJ ISSA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEFPD 2 MAEP 2- AUTRES MINISTERES 25 - SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-